



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1915

Lyon 8e - Extension du collège Jean Mermoz - Autorisation d'exonération des frais de mise à disposition au bénéfice de la Métropole de Lyon d'une partie de la parcelle AN 129 située au 29 rue Professeur Ranvier - EI 08007

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur : M. GODINOT Sylvain

SEANCE DU 7 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme POPOFF Sophia

PRESENTS : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGHEY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRERY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

ABSENTS NON EXCUSES :

2022/1915 - LYON 8E - EXTENSION DU COLLEGE JEAN MERMOZ -
AUTORISATION D'EXONERATION DES FRAIS DE MISE A
DISPOSITION AU BENEFICE DE LA METROPOLE DE
LYON D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AN 129 SITUEE
AU 29 RUE PROFESSEUR RANVIER - EI 08007
(DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose
ce qui suit :

La Métropole de Lyon a sollicité la Ville de Lyon afin de bénéficier, du 8 juillet au 31 août 2022, de la mise à disposition d'une partie du tènement immobilier, propriété de la Ville de Lyon, sise 29 rue Professeur Ranvier à Lyon 8^{ème}, référencée sous le numéro d'ensemble immobilier 08007, parcelle cadastrée AN 129, en vue d'effectuer différents diagnostics et repérages techniques pour préparer l'extension du collège Jean Mermoz.

Compte tenu des missions de service public exercées par la Métropole de Lyon, il vous est proposé de procéder à l'exonération des frais de mise à disposition prévus initialement dans le cadre de la convention d'occupation temporaire.

Pour votre information, la valeur locative de cette mise à disposition avait été évaluée à 200 €charges et taxes comprises.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 8^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Transition écologique - Mobilités ;

DELIBERE

L'exonération des frais de mise à disposition relatifs à l'occupation temporaire consentie par la Ville de Lyon au profit de la Métropole de Lyon pour l'occupation d'une partie de la parcelle située 29 rue du Professeur Ranvier à Lyon 8^{ème}, pour la réalisation de diagnostics et différents repérages techniques en vue de l'extension du collège Jean Mermoz, du 8 juillet au 31 août 2022, est approuvée.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Grégory DOUCET